

DECISION N° 0 / 6/D/EDC/DG/DEX/DRHAG/SDAG/SM/2023 DU 31 OCT 2023

Déclarant infructueux l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert

N° 08/AONO/EDC/CIPM/2023 du 05 septembre 2023

Pour la réalisation des prestations de restauration et service traiteur à la cantine de l'aménagement hydroélectrique de Memve'ele, Région du Sud.

Le Directeur Général de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC),

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N° 2006/406 du 29 Novembre 2006, portant création de la société Electricity Development Corporation (EDC);

Vu le Décret N° 2020/244 du 04 mai 2020, portant réorganisation et fonctionnement de la société Société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu le décret N° 2020/245 du 4 mai 2020 portant approbation des statuts de la Société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu le Décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu la Résolution N° 026/EDC/CA/2009 du 24 juillet 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu la Résolution N° 120/CA/EDC du 09 novembre 2018 portant Règles Internes de passation, d'exécution et de contrôle des Marchés de EDC ;

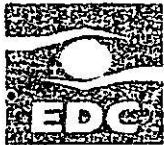
Vu l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 08/AONO/EDC/CIPM/2023 du 05 septembre 2023, pour la réalisation des prestations de restauration et service traiteur à la cantine de l'aménagement hydroélectrique de Memve'ele, Région du Sud ;

Vu le Procès-Verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés de EDC en sa session du 11 octobre 2023 relatif à l'ouverture des plis dans le cadre de l'Avis d'Appel d'Offres sus visé ;

#### DECIDE :

##### Article 1<sup>er</sup> :

L'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 08/AONO/EDC/CIPM/2023 du 05 septembre 2023, pour la réalisation des prestations de restauration et service traiteur à la cantine de l'aménagement hydroélectrique de Memve'ele, Région du Sud est déclaré **infructueux**, aucun soumissionnaire n'ayant déposé une offre à la date limite de dépôt de plis.



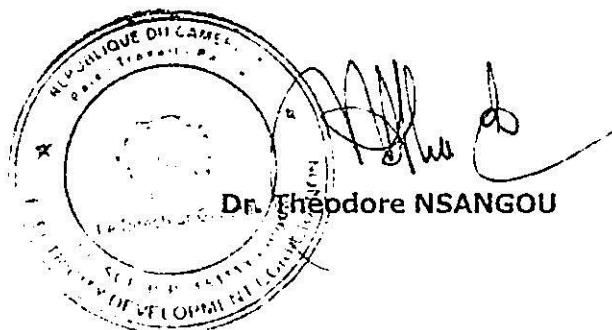
ELECTRICITY  
DEVELOPMENT  
CORPORATION

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
REPUBLIC OF CAMEROON

Article 2 :

La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

Ampliations : LA  
ARMP  
MINMAP  
CIPM, EDC



Electricity Development Corporation \_ SA  
RC/YAO/2008/B. 1227 \_ N° contribuable : M1106000025048Z  
Capital social : 15 000 000 000 FCFA  
Siège social : BP 15 111 Yaoundé  
Tél. : +(237) 222 23 19 30 Fax : +(237) 222 23 11 13  
Site web: [www.edc.cm](http://www.edc.cm)  
Mail: [info@edc.cm](mailto:info@edc.cm)